

# COMPTE-RENDU AG FSC 2017



FSC® General Assembly 2017  
Vancouver, Canada, 8–13 October



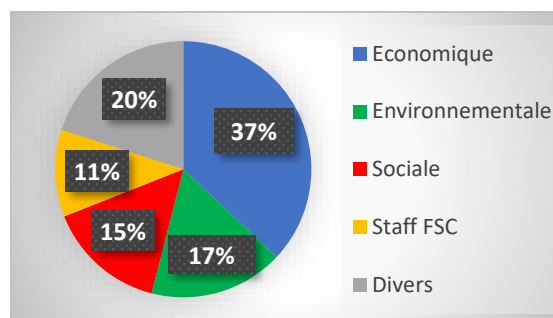
THE LEADING AUTHORITY ON TROPICAL TIMBER

## Le contexte et quelques chiffres

L'Assemblée Générale de FSC s'est tenue à Vancouver du 8 octobre au 13 octobre 2017, la précédente s'étant déroulée à Séville en 2014.

Lors de cette AG, près de 700 membres étaient inscrits, dont près de 600 membres votants, répartis entre la chambre économique, la chambre sociale et la chambre environnementale. (Source site FSC)

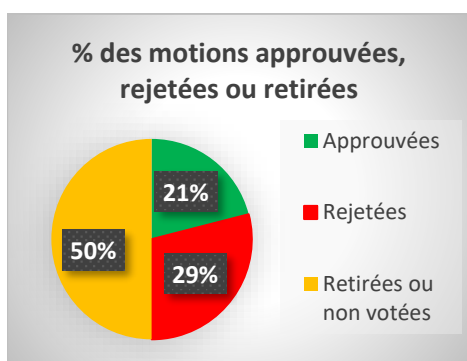
La répartition des inscrits était la suivante : 37% pour la chambre économique, 17% pour la chambre environnementale, 15% pour la chambre sociale, 11% de staff FSC et 20% non renseigné.



Répartition des inscrits par chambre

Au total, 70 motions ont été soumises et ont été présentées au premier jour des négociations. (les motions ont en fait été soumises depuis mars 2017 environ)

Après 3 jours de négociations, 46 motions étaient présentées au vote. 26 ont été amendées. La priorisation des motions a également été votée par chambre.



A la fin de l'AG, seulement 15 motions (soit 21% des 70 motions du départ) ont été approuvées, 20 motions ont été rejetées, (soit 29% des 70 motions du départ) et 35 ont été retirées ou non votées (près de 50% des 70 motions du départ).

## Situation de l'ATIBT

L'ATIBT a décidé fin 2016 de présenter plusieurs motions relatives à la mise en œuvre de la motion 65/2014 votée à Séville. Pour rappel, celle-ci appelle à la mise en conservation de certaines zones IFL identifiées au sein des concessions FSC. Une partie de la réflexion de fond a été menée au cours de 4 réunions entre spécialistes, ONG, membres du FSC et représentants des secteurs privé et public - les IFL Solution Forums - en 2016 et 2017, et les négociations techniques ont eu lieu dans le cadre des 4 réunions formelles du Groupe de Travail Régional de Brazzaville - le GTR. Cependant cette concertation n'a abouti à aucune position acceptable par les 3 chambres.

Après plusieurs mois de réflexion et en parallèle des réunions citées ci-dessus, 3 motions ont été présentées par l'ATIBT à l'AG de Vancouver : la motion 24 portant sur la légalité, la motion 32 portant sur la cartographie et la motion 34 portant sur la mise en place d'une étude de l'impact de la mise en œuvre de la motion 65.

Par ailleurs, l'ATIBT avait travaillé et soutenu d'autres motions portées par d'autres membres FSC notamment la motion 5 en vue d'intégrer la langue française comme langue officielle de l'organisation FSC et la motion 37 portant sur une approche paysage globale de la mise en œuvre des IFL, conjointement avec le WWF de Russie.

## Préparation et Déroulement de l'AG :

### Préparation

L'ATIBT avait préparé plusieurs outils de communication les 2 derniers mois précédant l'AG. :

- 1 vidéo de 5 minutes présentant les 3 motions portées par l'ATIBT : [voir la vidéo](#)
- 1 vidéo de 2.30 minutes présentant l'exploitation forestière à impact réduit en data motion : [voir la vidéo](#)
- 3 flyers sur les motions 24, 32 et 34 : [voir les motions](#)
- 1 flyer sur les EFIR (Exploitation Forestière à Impact Réduit)
- 1 flyer résumant les positions de l'ATIBT sur les IFL
- 1 *opinion piece* mise en ligne sur le site FSC : [Understanding IFLs Locally: A Solution for the Congo Basin](#)

Certains de ces outils ont été diffusés par un emailing de masse. Nous avons constaté à Vancouver que les membres de FSC étaient bien renseignés sur notre action. Parmi tous ceux proposés, les vidéos ont été probablement le meilleur outil de communication.

Pour la préparation de ces éléments, nous avons reçu l'appui des membres certifiés de l'ATIBT (participation spécifique) ainsi que l'appui de l'AFD (programme marketing) et du PPECF2, notamment pour la vidéo sur les méthodes EFIR. Nous tenons ici à adresser nos remerciements pour ces soutiens.

Soulignons qu'une délégation de 17 personnes, adhérents ou membres de l'équipe de l'ATIBT, appartenant à la chambre économique de FSC, étaient présente sur quasiment toute la durée de l'évènement (7 jours). Il faut également mentionner la présence d'environ 10 autres personnes

venues en représentation du Bassin du Congo et de l'Afrique de l'Ouest, et appartenant aux chambres environnementale et sociale du FSC.

### Déroulement général de l'AG

L'AG s'est tenue après un IFL solution Forum (ce n'est pas l'objet de ce compte-rendu). Une grande partie de l'équipe soutenant les motions de l'ATIBT était présente.

Durant les 3 premiers jours de l'Assemblée réservés aux discussions et aux négociations sur les motions, l'emploi du temps journalier était celui-ci :

- Réunion par chambre le matin pour faire un point journalier sur le travail sur les motions
- 3 créneaux de *side events* matin et après-midi

Durant toute cette semaine, des réunions inter chambres ont également été organisées, ainsi que des séances plénières thématiques avec des intervenants extérieurs.

Les différents membres ont également pu échanger lors de nombreuses réunions de travail et durant les *side events*.

On peut se féliciter du vote des membres FSC pour la Motion 34 « *Regional assessments of the impacts of the implementation of Motion 65/2014* » (Évaluations régionales des impacts de la mise en œuvre de la motion 65/2014), présentée par l'ATIBT et finalement soutenue par toutes les chambres et notamment par WWF, WCS et GP (ce qui est positif et montre l'intérêt des ONG environnementales pour la viabilité réelle des IFL).

Cette motion 34 a été réécrite avec les membres du Canada, d'Amérique latine, de Russie et d'Asie, les membres de la chambre économique, WWF, GP, et discutée largement avec la chambre sociale (notamment Roger Ngoufo) et environnementale (Elie Ngoa).

Toutes les parties prenantes reconnaissent qu'elle permet d'aller de l'avant dans la mise en œuvre des IFL, car elle demande une adaptation au cas par cas. Cette motion a fait l'objet d'une forte extension de son périmètre géographique, afin de toucher toutes les forêts naturelles, et pour inclure plus clairement les aspects environnementaux et sociaux.